



LYCÉE MONTAIGNE
BORDEAUX

académie
Bordeaux



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Présentation aux parents de Terminales

Sommaire

- > Les conseils pour bien se préparer
- > Le calendrier Parcoursup en 3 étapes
- > Etape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation
- > Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
- > L'examen des vœux par les formations
- > Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix
- > Demande de bourse et logement

Le diaporama complet sera mis à votre disposition vendredi matin

5 conseils pour bien se préparer

- > **Ne pas attendre la dernière minute** pour s'informer et préparer son projet d'orientation
- > **Echanger** au sein de son lycée et participer aux salons, tchats Parcoursup, journées portes ouvertes, organisés en présentiel ou en ligne
- > **Préparer les éléments pour s'inscrire** et renseigner les coordonnées des représentants légaux pour un meilleur suivi
- > **Aborder sereinement** la phase d'admission qui débute le 27 mai
- > **S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup** :  @parcoursupinfo et  @parcoursup_info

Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021
Je formule mes vœux
Jusqu'au 8 avril
Je finalise mon dossier

2

27 Mai > 16 Juillet 2021
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier 2021

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Judi 11 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



Étape 1 : découvrir les formations et
élaborer son projet d'orientation

1

Novembre 2020 → Janvier 2021 Je m'informe & découvre les formations

- Je consulte les sites Terminales2020-2021.fr
- et Parcoursup.fr
- J'y trouve :
 - Les enseignements proposés
 - Les compétences et connaissances attendues
 - Les conseils
 - **Les critères généraux d'examen des vœux**
 - Les possibilités de poursuite d'étude
 - Les débouchés professionnels

- J'échange avec mon professeur référent et je renseigne ma fiche de dialogue
- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup
- Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations

1

Novembre 2020 → Janvier 2021
Je m'informe & découvre les formations

Attendus, critères généraux d'examen des vœux, taux d'accès, nombre de places, taux de réussite, débouchés et insertion professionnelle ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- à discuter avec les professeurs, professeurs référents et les psychologues de l'Education nationale

Une transparence garantie

- Affichage **des attendus (connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans la formation)** : ils sont principalement définis à l'échelle nationale (attendus nationaux) avec parfois des compléments (attendus complémentaires)
- Affichage des **critères généraux d'examen des vœux** : ces informations permettent d'éclairer les lycéens sur les éléments de leur dossier qui seront pris en compte par les commissions d'examen des vœux pour examiner les dossiers
- **Après la phase d'admission** : Parcoursup garantit à chaque candidat la possibilité de demander à la formation dans laquelle il n'a pas été admis **les motifs de la décision prise**
- **A la fin de la procédure** : chaque formation publie son bilan de l'examen des vœux **sur la plateforme Parcoursup**



Étape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

S'inscrire sur Parcoursup

Entre le 20 janvier
et le 11 mars inclus

- > **Une adresse mail valide**
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

***Important** : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les **parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.*

Des vidéos
tutorielles sont
proposées sur
Parcoursup pour
vous accompagner
sur chaque étape

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

Entre le 20 janvier
et le 11 mars inclus

Formuler des vœux sur Parcoursup

- > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Sur des formations sélectives (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et/ou non sélectives (licences, PASS)
- > **Toujours indiquer des vœux sur des filières non sélectives**
- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur référent
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).

Focus sur les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer. **10 sous vœux maximum par vœu multiple et 20 sous vœux au total**

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (CPGE, BTS, BUT (bachelor universitaire de technologie), IFSI (institut de formation en soins infirmiers), écoles...)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique.**

Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'indication du secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021
Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier



Date limite pour formuler vos vœux
→ **Jeudi 11 mars 2021** (23h59 heure de Paris)



2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

Jusqu'au 8 avril inclus

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

Jusqu'au 8 avril inclus

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire où le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 2 juillet.
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat remontés automatiquement

> Les éléments transmis aux formations

- > **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires, *(notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale)*
- > **Pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés automatiquement dans le dossier. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- L'équipe pédagogique examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe
 - les appréciations du professeur référent sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 27 mai 2021.**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires éventuelles
- > la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** », si elle a été renseignée
- > la **fiche Avenir** renseignée par le lycée
- > **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat** :
 - **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires, *(notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale)*

2

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

L'examen des vœux par les formations



La commission d'examen des vœux

Avril - mai

> Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (réfèrent pédagogique et professeurs) est chargée de **définir les modalités et les critères généraux d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**

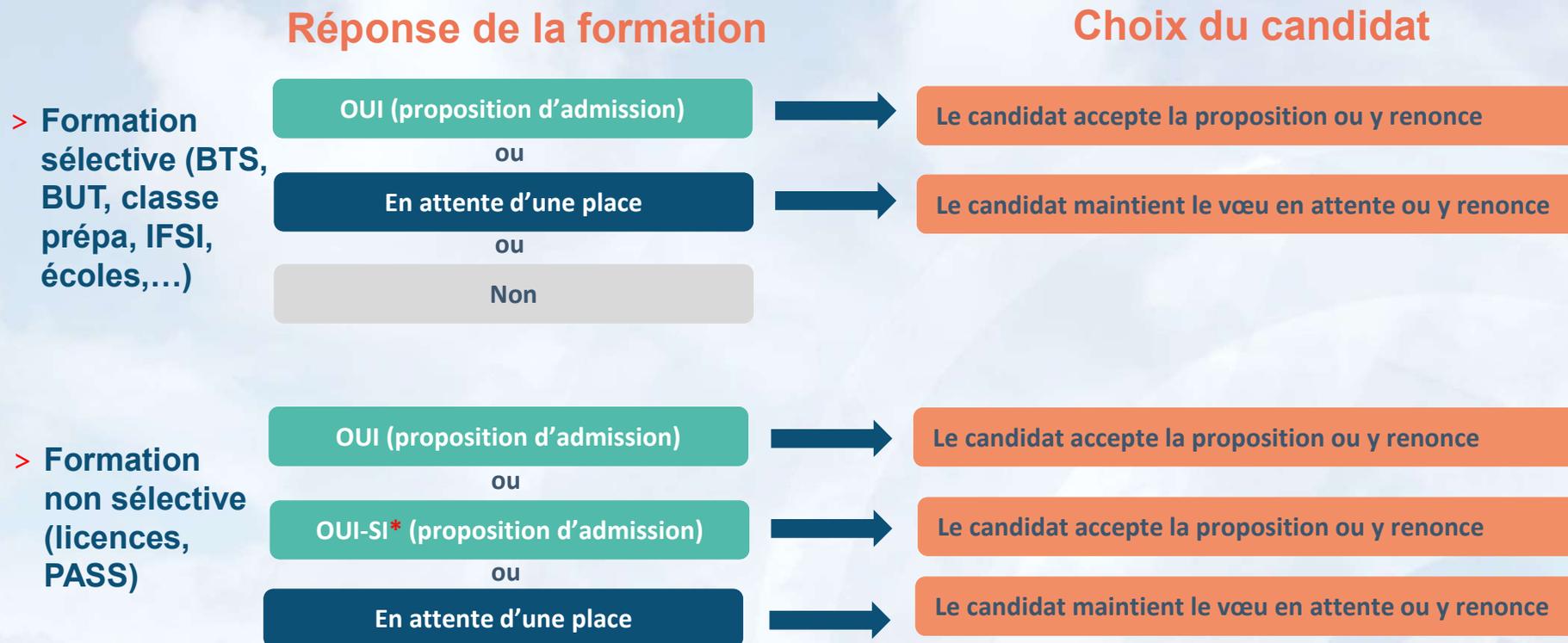


Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

La phase d'admission principale du 27 mai au 16 juillet 2021

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 27 mai 2021**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu**
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée.**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées**, des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Les réponses des formations et les choix des candidats



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 27 mai)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant



Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Propositions reçues le 27 mai 2021** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- **Propositions reçues à partir du 28 mai 2021** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

Comment répondre aux propositions d'admission ?

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée
- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**
 - des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

Les solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 27 mai 2021** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 16 juin au 16 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
- > **A partir du 2 juillet 2021** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Demande de bourse et/ou de logement

Entre le 20 janvier
et le 15 mai

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Votre source principale d'informations :

- > La plateforme Parcoursup**



Vos interlocuteurs :

- > Le professeur référent**
- > La Psychologue de l'Education Nationale Mme Dubois**
- > Le Centre d'Information et d'Orientation – CIO de Bordeaux Sud**

**23 avenue Robert Schuman
BT Emploi Les Terres-Neuves
33130 BEGLES
Tél : 05 57 59 00 80**

**Accueil sur rdv
Ouvert pendant les congés scolaires**



Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021
Je formule mes vœux
Jusqu'au 8 avril
Je finalise mon dossier

2

27 Mai > 16 Juillet 2021
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier 2021

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Judi 11 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux